Initiatives ministérielles

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

LE RÉGIME D'ASSISTANCE PUBLIQUE DU CANADA

MESURE MODIFICATIVE

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Mazankowski: Que le projet de loi C-32, Loi modifiant le Régime d'assistance publique du Canada, soit lu pour la troisième fois et adopté.

Le président suppléant (M. DeBlois): Lorsque le débat a été suspendu, il restait 11 minutes au député de Dartmouth.

M. Ron MacDonald (Dartmouth): Monsieur le Président, avant l'interruption pour la période des questions, j'essayais de montrer à la Chambre l'état réel dans lequel se trouve le pays en ce qui concerne la conjoncture actuelle causée par les mesures économiques du gouvernement, ainsi que par la régression de l'économie mondiale, en particulier avec le projet de loi C-32 qui impose un plafond au RAPC. La plupart des Canadiens qui s'intéressent à ce que nous faisons ici ont au moins lu dans les journaux à ce sujet et ont peut-être suivi une partie des débats à la télévision.

Mes commentaires avant l'interruption pour la période des questions portaient simplement sur le point suivant. Avec tout ce que nous faisons ici et tous les remaniements et tous les détails dont nous débattons, il y a un point sur lequel nous devons être très clairs, et c'est le fait que, dans notre pays, qui manifestement devrait être le plus riche du monde, d'après les chiffres fournis par Statistique Canada, plus d'un million d'enfants canadiens vivent actuellement dans la pauvreté. Cela a des conséquences réelles et nuisibles.

J'ai trois enfants, et tous ceux qui ont des enfants savent qu'on veut ce qu'il y a de meilleur et de plus beau pour eux. Même avec les bons salaires que nous touchons à la Chambre et l'argent que gagnent les hommes d'affaires, il semble qu'on ne peut jamais donner assez à ses enfants parce qu'on désire pour eux plus que ce qu'on peut avoir pour soi. Je pense que c'est une remarque juste.

Ce que j'essayais de dire, c'est que le gouvernement, par ses programmes économiques, a décidé que les enfants qui sont nés dans la pauvreté ne valent pas la peine d'être secourus. C'est la décision qu'il a prise. Il a décidé que les parents de ces enfants qui vivent dans la misère sont responsables d'une manière ou d'une autre de la

situation dans laquelle ils se trouvent, comme si quelqu'un de sensé voudrait vivre avec 800 \$ par mois.

Maintenant, Statistique Canada a donné des chiffres et nous a dit ce que cela veut dire d'être pauvre. En moyenne en 1990, une famille de quatre personnes disposant d'un revenu inférieur à 26 699 \$ vivait dans la pauvreté. Il y a là des familles de quatre personnes qui gagnent 8 000, 9 000, et 10 000 \$ par an. Mon Dieu, s'ils arrivaient à en gagner 24 000 ou 25 000, ils penseraient avoir gagné à la loterie.

Le gouvernement a décidé que ces gens importaient peu dorénavant. Il a présenté le projet de loi C-32 qui fait retomber la responsabilité de la situation dans laquelle nous nous trouvons actuellement sur les plus pauvres parmi les pauvres, sur ceux qui souffrent de façon démesurée surtout à cause de la mauvaise gestion de l'économie par les gouvernements.

Peut-on s'imaginer, alors que nous sommes pratiquement le pays le plus riche du monde et que nous consacrons des milliards de dollars à divers programmes, qu'un million d'enfants vivent chez nous dans la pauvreté. Ils vont au lit le ventre creux. Ils vont à l'école le ventre creux. En récréation, ils ont le ventre creux. Ils rentrent chez eux le ventre creux.

J'en ai parlé aux enseignants. Je me suis rendu dans des écoles dans ma circonscription et, selon le quartier de la ville où l'on se trouve, les cas sont plus ou moins nombreux. Après trois semaines de classe, ils peuvent vous dire quels enfants viennent à l'école sans rien dans le ventre. Les enfants qui souffrent de la faim n'apprennent pas comme ils le pourraient parce que leur cerveau ne fonctionne pas comme il le devrait s'ils étaient bien nourris.

• (1600)

Nous sommes tout à fait prêts, semble-t-il, à accepter les conséquences de la pauvreté cyclique. Nous sommes prêts à ignorer les enfants nés dans la pauvreté et à les abandonner à leur sort. Qu'on me pardonne, mais c'est ce que nous faisons en présentant une mesure législative comme le projet de loi C-32, qui impose un plafond au RAPC et qui dit que les pauvres devront faire avec moins parce que nous n'avons pas su gérer l'économie; c'est ce que nous faisons en modifiant la Loi sur l'impôt pour donner plus aux nantis. On se débarrasse de ces gens sur qui la pauvreté s'est acharnée; on leur dit de se débrouiller.

Je vais vous lire des statistiques. Normalement, je m'abstiens de lire quoi que ce soit ici, mais là, j'y tiens, car ces statistiques sont très inquiétantes. Les garçons dont